

## DOUTEAU HENRI 3 JUNI 1918



*Henri Joseph Firmin DOUTEAU, né le 19 mars 1897 à la Boissière de Montaigu, fils d'Henri Gustave Armand DOUTEAU, 28 ans cultivateur, domicilié au Chatelier de la Boissière de Montaigu et d'Amélie Jeanne Augustine LOIRET, son épouse, 29 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.*

*Inscrit sous le N° 65 de la liste cantonale de Montaigu.*

*Incorporé au 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à compter du 7 janvier 1916, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N°10742, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Passé le 9 septembre 1916 au 123<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 13806, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Passé le 21 mars 1917 au 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 16514, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Soldat au 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 3 juin 1918 à Dommiers (02, Aisne), âgé de 21 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.*

### 8<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

#### EN FLANDRES

DU 31 JUILLET AU 10 OCTOBRE 1917

*Au mois de juin 1917, l'État Major anglais prépare dans les Flandres une offensive de grande envergure. D'accord avec le maréchal Douglas Haig, le général Pétain décide que des divisions françaises y prendront part, à la gauche des Armées britanniques, en s'intercalant entre celles-ci et le front tenu par les troupes belges.*

*Le général ANTHOINE, qui s'est distingué à Moronvilliers lors de l'offensive du printemps, est désigné pour diriger l'opération. Bien que placé sous les ordres du Généralissime anglais, il demeure maître des mesures d'exécution.*

#### LE TERRAIN

*Le commandant de la 1<sup>ère</sup> Armée dispose des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Corps renforcés de bataillons sénégalais et de fusiliers marins.*

*Le 1<sup>er</sup> Corps d'Armée, composé en grande partie de «gars du Nord», brûle de combattre en ces Flandres belges, sœurs voisines des Flandres françaises, toujours souillées par le contact de l'ennemi.*

*La guerre, dans ce plat pays, revêt un caractère spécial. Des nappes liquides peu profondes, simples flaques ou marécages, y alternent avec un sol spongieux, polder ou prairie*

aqueuse. La proximité de l'eau, que la pioche rencontre à quelques centimètres, interdit là tout creusement de tranchées ou de boyaux.

On ne peut se protéger très précairement à la surface qu'au moyen de parapets en sacs à terre ou de murettes basses. En dehors de quelques rares monticules, pas le moindre relief à l'horizon ; aucune élévation n'émerge du sol: ni hauteur, ni butte, ni mamelon ne rompent la monotonie de ces étendues, où le ciel morose rejoint la plaine morne, souvent noyées d'une pluie en grisaille, enveloppées d'un linceul de brouillard, où l'eau, la terre, le nuage se fondent en une masse indécise, sans forme et sans couleur.



Secteur désolé dont le séjour engendre une mélancolie profonde.



C'est dans cette région que la 1ère Armée du général ANTHOINE se transportait au milieu de juin.

L'attaque étant fixée pour la fin de juillet, il restait seulement quelques semaines pour la préparation : mais l'esprit organisateur du chef et l'ardeur à la tâche des troupes suppléeront à ce manque de temps. Aussitôt arrivées dans le secteur, nos divisions se mettent au travail avec une rapidité surprenante.

Progressivement nos unités remplaçaient les troupes belges en secteur, et cette relève se terminait le 11 juillet sans avoir éveillé l'attention de l'ennemi.

Le front choisi pour la première attaque française (d'autres devaient suivre en conformité du plan général britannique) s'étendait sur 8 kilomètres au nord de Bixschoote jusqu'à Bøesinghe.

Au nord de ce secteur s'étendait un marais immense, infranchissable. Dans cette région noyée, couverte de hautes herbes, passait en remblai la chaussée empierrée de Reninghe Nordschoote.

Entre Nordschoote et la Maison du Passeur, de glorieuse mémoire, une bande de terrain, en partie inondée, séparait les lignes adverses.

A la Maison du Passeur, nous gardions sur la rive est du canal de l'Yser un poste relié à la berge opposée par une simple passerelle.

De là jusqu'à Steenstraet, les lignes ennemies, éloignées de 2 à 300 mètres, étaient établies sur un terrain sec, mais à sous-sol humide.

Enfin, de Steenstraet jusqu'à Bøesinghe, le canal de l'Yser nous séparait des Allemands.

Des parapets en sacs à terre, protégés par-des défenses accessoires, bordaient l'une et l'autre rive. Au nord de l'écluse de Het Sas le canal présentait une nappe d'eau de 25 à 30 mètres de large, profonde de 2,50m aux berges encaissées.

Au sud, l'eau s'étant retirée avait laissé place à un borbier couvert d'herbes et coupé de roseaux, constituant un obstacle encore plus redoutable; seul un filet d'eau de 3 mètres coulait au creux du fossé.

# ARCHIVES PHOTOS



## LES CARTES DE VŒUX POUR NOS POILUS



# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : *Douteau*

Prénoms : *Henri Joseph Fernin* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *19 mars 1897* , à *La Boissière* , canton  
de *Montaigu* , département de *la Vendée* , résidant  
à *La Boissière* , canton de *Montaigu* , département  
de *la Vendée* , profession de *agriculteur*  
fils de feu *Henri* et de *Coiret Augustine* , domiciliés  
à *La Boissière* , canton de *Montaigu* , département de *la Vendée*

## DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

*Incorporé au 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à compter du 7 janvier 1916. Arrivé au corps le 8 du dit et immatriculé sous le n° 10742 Soldat de 2<sup>e</sup> Classe*  
*Passé le 9 septembre 1916 au 123<sup>e</sup> régiment d'infanterie aux armées*  
*Arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le n° 13806*  
*soldat de 2<sup>e</sup> classe* - *Passé le 21 mars 1917 au 8<sup>e</sup> régiment*  
*d'infanterie - arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous*  
*le n° 16514* - *soldat de 2<sup>e</sup> classe* - *Mort pour*  
*la France le 3 juin 1918 à Sommeville (Alsace)*  
*tue à l'ennemi* - *Avis officiel 26 juin 1918*

## SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains* , Yeux *bleus* ,  
Front *haut* , Nez *rectiligne* ,  
Visage *large* , Renseignements physiologiques  
complémentaires :

Taille : 1 mètre *69* centimètres.  
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
Marques particulières :